



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant et des délibérations modificatives n° 66/2022, n° 88/2022, n°9/2023 et 36/2023 (point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

Pour le site des Antilles de Jonzac, de vendre 10 vélos Hydrorider d'occasion, au prix unitaire de 250 € TTC. Ces vélos sont référencés sous les fiches d'inventaire n°2009020 et n°2010026.

Les acquéreurs sont les suivants :

- MATHE Nadia x 1 vélo
- TIRATEAU Patricia x 1 vélo
- AFONSO Luis x 1 vélo
- BERGEREAU Frédérique x 1 vélo
- BIDAULT Carine x 1 vélo
- MORANDIERE Sylvie x 3 vélos

Fait à Jonzac,

Le 10 JUIL. 2024

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex